

Fédération Départementale des Maires de la Moselle

Le Président

à

Monsieur Édouard PHILIPPE
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne

75700 PARIS

Réf : CL/KK

Sarreguemines, le 8 avril 2020

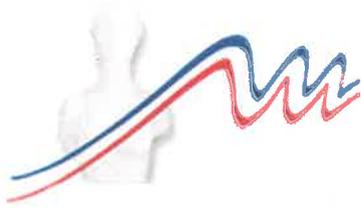
Objet : Obligation de passation d'une certification en anglais

Monsieur le Premier Ministre, *cher Edouard,*

Suite à la parution de l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, je vous ai alerté le 20 janvier 2020 du danger que représentait la subordination de la délivrance des diplômes universitaires à la passation d'une certification en anglais, sur l'économie des territoires transfrontaliers franco-allemands, et notamment de la région Grand Est.

Je suis donc profondément indigné par la publication de l'arrêté du 3 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie. Non seulement le nouveau texte ignore consciemment les attentes et inquiétudes des élus locaux, mais en plus il refuse imprudemment de tirer une leçon du tragique épisode actuellement traversé par notre pays. En effet, dans le dossier de presse sur le projet de loi de finances 2020 de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation paru le 26 septembre 2019, la stratégie du gouvernement en matière de politique linguistique éducative est motivée par la nécessité de conforter le commerce extérieur.

Page 1/2



Or, force est de constater que la mondialisation est frappée de plein fouet par le Covid-19 (accélération de la propagation du virus, nécessité d'une souveraineté européenne...) et qu'une nouvelle économie doit être pensée.

A mon indignation, s'ajoute aussi ma tristesse de découvrir que le gouvernement français s'est attaché à publier un texte réglementaire contesté par les territoires de la région Grand Est, en plein milieu d'une crise sanitaire qui oblige ces mêmes territoires à compter leurs morts. La situation est d'autant plus cynique que l'Allemagne, premier partenaire économique de la France, se révèle, en ces temps troublés, être un allié véritable de notre pays.

Pour ces raisons, je vous demande de bien vouloir prendre des dispositions spécifiques à la région Grand Est, pour la levée de l'obligation de présentation d'une certification en langue anglaise, au profit d'une certification en langue anglaise ou allemande.

Vous remerciant de l'intérêt que vous accorderez à ma requête et dans l'attente de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Merci, cher Edouard, de
reconsidérer l'avis du 3^{am}.
Il faut que le bon sens l'emporte.
Cordialement.

Céleste LETT
Maire
1^{er} Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Sarreguemines Confluences
Président de la Fédération Départementale
des Maires de la Moselle
Député Honoraire